

Compte rendu de la journée du 23 avril 2024

Présentation du Plan d'action d'amélioration des parcours judiciaire et sanitaire des mineurs victimes de violences sexuelles

Introduction

Le 23 avril 2024, la cellule scientifique de Corse Stratégie Santé Sexuelle a organisé une journée de sensibilisation et d'information sur la question des violences sexuelles faites aux mineurs à l'Hôtel Campo Dell'oro à Ajaccio. Cette journée a été l'occasion de présenter le Plan d'action d'amélioration des parcours judiciaire et sanitaire des mineurs victimes de violences sexuelles intra et extra familiales suite aux 85 recommandations issues des rencontres avec des membres de la société civile, des professionnels judiciaires, du social et du sanitaire, de l'ASE, notamment.

1 Présentation du Plan d'action

Après une introduction à cette matinée effectuée par Mr Pascal DERUDAS, Président de l'association C3S et un discours de soutien tenu par Mr Paul-André COLOMBANI, député de la 2^{ème} circonscription de Corse du Sud, le Plan d'action a été présenté par Arnaud GALLAIS, Co-fondateur de Mouv'Enfants et ex-membre de la CIIVISE et les membres de la cellule scientifique de Corse Stratégie Santé Sexuelle :

- Alexandra SALDUCCI, sophrologue relationnelle
- Patricia ENEL, médecin de santé publique et vice-présidente de Corse Stratégie Santé Sexuelle
- Edeline COINDE, coordinatrice UAPED 2A et 2B
- Emma KHLOSTER, chargée de mission Intim'Agir
- Isabelle CLAUDOT, bénévole Donne di Corsica
- Sophie MARIOTTI, coordinatrice Réseau Périnatal Med Monaco Corse
- Sarah THIREE, experte judiciaire et victimologue
- Sophie ETTORI, Psychologue
- Pascal DERUDAS, président de Corse Stratégie Santé Sexuelle et expert parcours qualité en milieu hospitalier

Le Plan d'action vise à améliorer la prise en charge des mineurs victimes de violences sexuelles, à la fois sur le plan judiciaire et sur le plan sanitaire. Il comprend notamment les mesures suivantes :

- Renforcer la formation des professionnels
- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des victimes
- Développer des outils et des ressources pour les victimes et leurs familles
- Mieux coordonner les interventions des différents acteurs

2 Création de la CRIIVISE

Une nouvelle commission pour lutter contre l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants en Corse présentée par le Docteur Hatem BALLE.

Précisions sur son organisation

La Commission Régionale Indépendante sur l'Inceste et les Violences Sexuelles faites aux Enfants (CRIIVISE) en Corse sera structurée en trois groupes de travail distincts afin de garantir une répartition efficace des tâches et une prise de décision éclairée.

1. Un groupe de travail décisionnel

Ce premier groupe, composé d'experts reconnus dans le domaine des violences intrafamiliales, aura pour mission de :

- Définir les orientations stratégiques de la CRIIVISE
- Valider les projets de recherche et d'action
- Assurer le suivi et l'évaluation des activités de la commission

2. Un groupe de travail opérationnel

Ce deuxième groupe sera chargé de mettre en œuvre les décisions prises par le groupe décisionnel. Il regroupera des professionnels issus de divers horizons (médecine, psychologie, droit, etc.) et aura pour mission de :

- Développer des outils de prévention et de prise en charge des violences intrafamiliales
- Animer des formations et des sensibilisations
- Assurer la veille des préconisations du territoire et la mise en place du plan d'actions
- Développer des solutions innovantes

3. Un groupe composé des acteurs de terrain

Ce troisième groupe aura pour mission de continuer à faire remonter les besoins sur les violences intrafamiliales, afin de mieux comprendre le mécanisme des axes d'amélioration et de garantir sur le terrain les préconisations. Il sera composé d'acteurs associatifs, d'assistantes sociales, de psychologues, notamment....

Cette organisation en trois groupes de travail permettra à la CRIIVISE de bénéficier d'une expertise pluridisciplinaire et de garantir une mise en œuvre efficace des actions.

La création de la CRIIVISE est une véritable avancée dans la lutte contre l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants en Corse. Cette commission, grâce à son organisation structurée et à son expertise pluridisciplinaire, sera un acteur essentiel pour améliorer la prise en charge des victimes et pour faire progresser la prévention de ces violences.

Elle sera publiquement annoncée fin mai-début juin 2024.

3 Ciné-débat

Un ciné-débat a été organisé au cinéma "Le Laetitia". Une trentaine de personnes étaient présentes. Le film "Un Homme en Colère" de Guy Padovani a été projeté, suivi d'un débat animé par Arnaud GALLAIS.

Le débat a permis de soulever certaines questions, dont l'immobilisme du gouvernement en matière de lutte contre les violences sexuelles faites aux mineurs. Les participant.e.s ont également exprimé leur préoccupation quant au manque de moyens alloués à la prise en charge des victimes.

Conclusion

La journée du 23 avril a été un succès, avec une forte mobilisation du public malgré l'absence de communication médiatique (malgré des communiqués de presse envoyés en amont de l'événement). Les différentes interventions ont permis d'informer et de sensibiliser sur la question des violences sexuelles faites aux mineurs. Le Plan d'action présenté constitue une avancée importante dans la lutte contre ces violences faites aux enfants. Il est maintenant important de veiller à sa mise en œuvre effective.

Points importants

- 66 personnes étaient présentes dans le public lors de la présentation du Plan d'action.
- Le Plan d'action vise à améliorer la prise en charge des mineurs victimes de violences sexuelles, à la fois sur le plan judiciaire et sur le plan sanitaire.
- La CRIIVISE a été créée pour faire appliquer le Plan d'action sur le territoire corse.
- Le ciné-débat a permis de soulever certaines questions, dont l'immobilisme du gouvernement et le manque de moyens humains et financiers alloués à la prise en charge des victimes.